



Restructuration du réseau de bus au nord de l'Eurométropole

Le 27 août 2018 un nouveau réseau de bus entrera en vigueur pour les communes du Nord de l'Eurométropole. La collectivité a souhaité par ce grand projet dynamiser l'offre de transport en rendant plus rapide et plus direct l'accès au centre-ville de Strasbourg mais aussi en multipliant les possibilités de déplacements entre les communes, vers la zone commerciale nord et vers les zones d'activités. Aussi, les lignes de bus ont été simplifiées et renforcées, et leur desserte améliorée pour offrir plus de possibilités de déplacement grâce aux connexions avec le TER et le tram. Cette restructuration du réseau bus se concrétise par la modification ou la création de neuf lignes, la montée en gamme de deux d'entre elles et la mise en place d'un service à la demande supplémentaire « Flex'hop ».

Deux nouvelles lignes structurantes

Plus rapide, plus régulière, la L1 en remplacement de la ligne 15 inaugurait en avril 2017 un nouveau standard de performance bus. Le 27 août 2018, ce sont deux nouvelles lignes structurantes, la L3 et la L6, qui seront mises en service en remplacement des lignes 4 et 6 actuelles. Elles offriront une qualité de service se rapprochant de celle du tram. Des aménagements de voirie (couloirs bus, priorités aux feux...) seront réalisés afin de rendre le parcours plus rapide. Les arrêts seront équipés d'écrans indiquant les temps d'attente et pour certains de distributeurs automatiques de titres de transport. Les bus circuleront plus tardivement en soirée, jusque 00h30 comme le tramway.

L3: Hoenheim Gare - Les Halles

Au départ du pôle d'échanges d'Hoenheim Gare (TER, tramway), la ligne rejoint le centre-ville de Strasbourg par la route de Bischwiller en remplacement de la ligne 4.

- Fréquence : un bus toutes les 5 à 8 minutes.
- Circulation: jusqu'à 00h30 comme le tramway.

L6: Hoenheim Gare / Vendenheim Gare (via Les Halles) - Pont Phario

Au départ du Pont Phario, quartier de la Robertsau, la ligne rejoint le centre-ville de Strasbourg pour emprunter ensuite la route de Brumath et effectuer son alternativement son terminus au pôle d'échange d'Hoenheim Gare (TER, tramway) ou de Vendenheim Gare.

- Fréquence : un bus toute les 6 à 10 minutes puis toutes les 12 à 20 minutes lorsque la ligne se divise en deux branches.
- Circulation: jusqu'à 00h30 comme le tramway.

Les itinéraires des lignes modifiées

Ligne 50 : Schiltigheim Le Marais - Montagne Verte

Au départ du collège Rouget de l'Isle de Schiltigheim, la ligne 50 dessert le centre-ville de Schiltigheim, l'Espace Européen de l'Entreprise et rejoint Cronenbourg, Hautepierre, Koenigshoffen et la Montagne Verte, sans passer par le centre-ville de Strasbourg. Elle est en correspondance avec la ligne de tram B à l'arrêt Le Marais et avec les trams A et D à l'arrêt Dante.





- Fréquence : un bus toutes les 12 à 15 minutes.
- A noter : les arrêts situés entre Maison Rouge et Wacken sont dorénavant desservis par la ligne 60.

Ligne 60 : Mundolsheim Découvertes - Wacken via Espace Européen de l'Entreprise

Au départ de la zone d'activités de Mundolsheim, la ligne 60 dessert la commune de Mundolsheim, l'Espace Européen de l'Entreprise, la ZAC des Maréchaux, le centre-ville de Schiltigheim et le CMCO (Centre médico-chirurgical et obstétrical). Elle a pour terminus le quartier d'affaires du Wacken, où elle est en correspondance avec les lignes de tram B et E.

Fréquence : un bus toutes les 30 minutes.

Ligne 71: Eckwersheim Hippodrome - Les Halles

La ligne 71 permet de rejoindre rapidement le centre-ville de Strasbourg par l'autoroute A4. Elle dessert la gare de Vendenheim où elle est en correspondance avec le TER et les lignes L6 et 75.

- Fréquence : un bus toutes 30 minutes en heures de pointe¹ et toutes les heures en heures creuses.
- Les horaires de la ligne 71 seront adaptés pour faciliter les correspondances avec les TER en gare de Vendenheim.
- La ligne 71 ne circule pas en soirée et le week-end. Le relais est assuré par la ligne 75 avec un bus par heure.

Ligne 73: Lampertheim Alisiers-Les Halles

La ligne 73 permet de rejoindre rapidement le centre-ville de Strasbourg par l'autoroute A4. Elle dessert Lampertheim et Mundolsheim.

- Fréquence : un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe et toutes les heures en heures creuses.

Ligne 74: Hoenheim Gare - Reichstett Vergers / Vendenheim Artisans

Au départ d'Hoenheim Gare, la ligne 74 rejoint via Reichstett, la zone commerciale Nord. A Hoenheim Gare, des correspondances sont possibles avec le TER, les lignes de tram et la L3.

- Fréquence : un bus toutes les 15 à 30 minutes, en direction de Reichstett et toutes les 30 à 60 minutes en direction de la zone commerciale Nord.
- Les horaires de la ligne 74 seront adaptés pour faciliter les correspondances avec les TER en gare de Vendenheim.

Ligne 75 : Vendenheim Mairie – Les Halles

La ligne 75 relie les communes de Vendenheim, Lampertheim, Mundolsheim et Niederhausbergen au centre-ville de Strasbourg. Elle est en correspondance avec la ligne G du BHNS pour accéder à l'Espace Européen de l'Entreprise.

- Fréquence : un bus toutes les heures.

¹ heures de pointe indicatives : entre 7h et 9h et entre 16h et 19h





- Aux heures de pointe, la ligne est renforcée entre la ZAC des Maréchaux à Mundolsheim et Niederhausbergen : un bus toutes les 30 minutes à cos ha. En soirée et le week-end, la ligne descart à

Flex'hop 77: Pôle Automobile - Bischheim ZA

La ligne 77 permet une liaison entre le pôle automobile situé à l'Ouest des communes de Bischheim et d'Hoenheim et la zone d'activités située à l'Est de ces mêmes communes. Elle est en correspondance avec le TER et la ligne B du tram à Hoenheim Gare.

Fréquence: passage d'une navette par heure, uniquement sur réservation téléphonique (0800.800.169).

Ligne 76: Reichstett Vergers – Les Halles

Au départ de Reichstett, la ligne 76 permet de rejoindre le centre-ville de Strasbourg via Souffelweyersheim, Hoenheim et Bischheim. Cette ligne fonctionne aux heures de pointe uniquement.

Fréquence : un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe.

Une communication plus détaillée à propos des itinéraires et des horaires des lignes de bus sera produite par la CTS à partir du mois de juillet 2018. Cette communication permettra de préciser les dessertes des équipements scolaires, des commerces et des zones d'activités.

Proposition d'encarts :

Optez pour les transports en commun :

- Votre employeur est tenu de prendre en charge 50 % de vos frais de transports publics.
- Le TER ? Prenez-le comme le tram ! Depuis décembre 2016, les habitants de l'Eurométropole abonnés de la CTS peuvent voyager sur le réseau TER dans l'agglomération sans coût supplémentaire. En pratique, il faut justifier de son domicile en se procurant une contremarque auprès de la CTS. Conditions d'utilisation sur www.cts-strasbourg.eu.